



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans le tableau récapitulatif de présentation de la formation (page 7). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Passerelle du Bachelier

Instituteur(trice) Primaire

Année académique 2020-2021

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. ¹

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. ²

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. ³

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. ⁴

¹ Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.

² Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.

³ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.

⁴ Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Passerelle du Bachelier Instituteur(trice) Primaire

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Implantation : Les Rivageois, Liège

Président du jury : La Direction de Département

Secrétaire du jury : Madame Dominique Hannon

Fort/e d'un diplôme d'instituteur/trice préscolaire, nous vous proposons une formation en 1 an vous permettant de devenir instituteur/trice primaire.

Vous pourrez ainsi augmenter le champ de vos compétences et élargir votre conception de l'enfant en associant les spécificités du préscolaire et du primaire.

Vous suivrez le cursus du bloc 3 avec les étudiants de la filière en 3 ans, tout en étant dispensé des cours pour lesquels votre formation initiale est déjà suffisante.

Grâce à des heures de renforcement spécifiques, vous pourrez approfondir vos pratiques méthodologiques du français, des mathématiques, de l'histoire, de la géographie et des sciences. Vous élargirez vos compétences pédagogiques et méthodologiques grâce à des ateliers de formation professionnelle spécifiques.

Votre programme de stage vous permettra de découvrir les différents cycles de l'enseignement primaire.

Grâce à ce diplôme supplémentaire, vous élargirez vos opportunités professionnelles en associant vos compétences d'enseignant/e du préscolaire et du primaire.



Grille de formation

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>Sta/AFP</u>	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
<u>AFPS</u>	3	Ateliers de formation professionnelle spécifiques	60	Q1+Q2
<u>Renf.Géo</u>	1	Renforcement spécifique en Géographie	10	Q1+Q2
<u>Renf.Hist</u>	1	Renforcement spécifique en Histoire	10	Q1+Q2
<u>Renf.Scién</u>	1	Renforcement spécifique en Sciences	10	Q1+Q2
<u>Renf.Math</u>	2	Renforcement spécifique en Mathématiques	26	Q1+Q2
<u>Renf.Fran</u>	2	Renforcement spécifique en Français	26	Q1+Q2
<u>MATH-3</u>	3	Mathématiques et sa didactique spécifique	40	Q1+Q2
<u>FRAN-3</u>	2	Français et sa didactique spécifique	28	Q1+Q2
<u>GÉO-3</u>	1	Formation géographique et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
<u>HIST-3</u>	1	Formation historique et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
<u>SCIEN-3</u>	2	Formation scientifique et sa didactique spécifique	28	Q1+Q2
<u>TFE</u>	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
<u>MéTIC-3</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
<u>MDiff-a</u>	1	Méthodologie différenciée et psychopédagogie spécifique	14	Q1
<u>NEUTR</u>	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q2
<u>MDiff-b</u>	1	Méthodologie différenciée et psychopédagogie spécifique	14	Q2
<u>Dida-EPC</u>	0	Didactique de l'EPC (optionnel)	60	Q1+Q2

Vu qu'il s'agit d'une année complémentaire, la formation ne compte ni prérequis ni corequis d'UE.

Volume en Crédits : 20 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Sta/AFP	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui ()	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui ()			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : dominique.hannon@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 - Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
 - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
6. **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
7. **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. » (Circulaire 2001).

Plus spécifiquement, les stages ont pour objectifs :

- de développer les compétences relationnelles nécessaires au métier notamment par la prise de contact avec le directeur, les maîtres de stage et les enfants de manière adaptée ;
- de concevoir des dispositifs d'apprentissage et les tester par notamment la prise en charge de la classe sous ses différents aspects : préparations et mise en œuvre des activités d'apprentissage dans toutes les branches d'enseignement en assurant la maîtrise des contenus et en tenant compte de méthodologies générales et des didactiques spécifiques liées à ces différentes disciplines d'enseignement ;
- d'évaluer les apprentissages des élèves que ce soit de manière formative ou sommative ;
- de s'adapter au public scolaire, de favoriser un climat propice aux apprentissages et de gérer des situations d'apprentissage ;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique par la tenue d'un journal de classe ou cahier de bord organisé : outil de réflexion et d'échanges avec le maître de stage ;
- de participer à la vie de l'école sous tous ses aspects : surveillances, réunions, formations, activités extérieures et de respecter le cadre déontologique lié au métier ;
- de proposer des apprentissages et des moyens d'apprendre qui tiennent compte des prescrits légaux ainsi que des spécificités de la classe et des élèves (différenciation des apprentissages).

CONTENU DE L'UE

Éléments méthodologiques relatifs à la préparation et à la conduite des activités didactiques en langue maternelle et en formation mathématique notamment.

Trois stages sont organisés durant l'année :

- Un stage en 1^{re} année ;
- Un stage au cycle 4 ;
- Et un stage au cycle 3.

L'étudiant est tenu de prêter 24 périodes d'apprentissages par semaine de stage, celles-ci portant sur du français, des mathématiques, de l'éveil scientifique, géographique et historique, de l'éveil musical et artistique. Les stagiaires sont tenus de préparer leurs leçons par écrit. Ces préparations doivent comporter les références au programme/aux socles, les objectifs de la leçon, la démarche méthodologique, la matière, le nombre de périodes concernées, le matériel nécessaire, des exercices progressifs et variés, etc. Ces préparations seront rassemblées dans la farde de stage et devront être rendues finalisées au maître de stage au moins 2 jours ouvrés avant de les donner.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Référentiels édictés par la FWB

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sta/AFP				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

Évaluation intégrée des Ateliers de Formation Professionnelle et des Stages pédagogiques.

- La présence et l'assiduité de l'étudiant lors des AFP conditionne son accès au stage.
- Les Ateliers de Formation Professionnelle ayant notamment pour fonction de préparer les étudiants à se rendre sur le terrain, la présence à ces activités est dès lors obligatoire
- Enfin, comme le stipule la Convention de stage (annexe au Règlement général des études et des jurys), un manque d'investissement ou plusieurs absences non-justifiées peuvent entraîner une interdiction pour l'étudiant d'accéder à ses stages (la présence et l'assiduité de l'étudiant lors des AFP conditionnant explicitement son accès au stage).
- Une évaluation globale sanctionnera les AFP et les stages ceux-ci étant intégrés et complémentaires.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, endéans le cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).
- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).
- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '**activités d'intégration professionnelle**' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).
- Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (reprenant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage ; Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires ; Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Volume en Crédits : 3 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : AFPS	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : dominique.hannon@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'apprentissage les étudiants seront capables de construire des séquences d'apprentissages intégrant : la taxonomie de Tirtiaux, la préparation écrite, l'organisation du tableau, la démarche d'apprentissage et l'évaluation.

CONTENU DE L'UE

Rappel sur la préparation d'activités d'enseignement-apprentissage

- Rappel sur les théories psychologiques de l'apprentissage
- Le schéma de l'apprentissage et les composantes du processus d'apprentissage
- Les styles d'apprentissages et d'enseignement, les styles d'évocation et les hémisphères cérébraux

Rappel des notions suivantes : L'évaluation sommative, l'évaluation certificative, l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative.

Pourquoi évaluer des acquis ? Quelles démarches pour évaluer des acquis ? Quand évaluer les acquis des élèves ? Les critères d'évaluation, l'identification des difficultés des élèves, l'échec scolaire, la construction de différentes évaluations (et analyse des différents types), la taxonomie de Tirtiaux, les biais de l'évaluation, l'évaluation des compétences.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Teams)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir notes de cours : les références seront données au fur et à mesure du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFPS					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation distancielle l'étudiant remettra un travail écrit via Teams.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Renf.Géo	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : vincent.vanderheyden@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Exercer les savoir-faire et utiliser les savoirs géographiques abordés à l'école primaire.
- Concevoir des leçons respectant la concordance correcte entre compétence, objectif, méthode et évaluation.

CONTENU DE L'UE

Le contenu de cette unité d'enseignement consiste en une remise à niveau en géographie et sa didactique spécifique, axée sur les contenus et méthodes propres à un cours d'éveil géographique en primaire, en particulier pour les cycles 3 et 4 du primaire.

À l'aide des Socles de compétences et des Programmes des études de l'enseignement fondamental, par le biais d'analyses de cartes, d'images géographiques, de représentations spatiales et/ou d'observations de terrain, les étudiants sont amenés, sur des thématiques diverses, à : formuler un objectif d'apprentissage, identifier une compétence à travailler, la traduire en termes de tâche(s) à réaliser, choisir une démarche méthodologique. Ils doivent, en outre, imaginer une situation mobilisatrice (défi, situation problème...) et concevoir une évaluation en concordance avec la compétence ciblée et l'objectif d'apprentissage visé.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources et références seront précisées et disponibles progressivement en cours d'année, via la plateforme Teams, dans la classe créée pour les besoins de ce cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Renf.Géo	20 %			(20 %)	80 %		(20 %)	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le TA de janvier, améliorable en juin, consistera en la remise de la préparation jouée en éveil géographique lors du premier stage, rédigée selon les formes prescrites.

L'examen de juin consistera en la remise d'une préparation de stage jouée en éveil géographique lors du deuxième ou du troisième stage ainsi qu'une fiche matière la plus complète possible sur le sujet. Cette préparation sera défendue lors d'un entretien oral avec le professeur.

Ces modalités sont organisables quelles que soient les contraintes imposées par la situation sanitaire du moment. Si certains stages ne pouvaient avoir lieu, la préparation sera malgré tout remise, évaluée et défendue (via Teams si nécessaire).

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Renf.Hist	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : cecile.gretry@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'élève sera capable de :

- Situer chronologiquement les différentes périodes de l'histoire et les caractériser.
- Concevoir et utiliser une ligne du temps et autres outils temporels.
- Rechercher de l'information et des documents pertinents, adaptés au public ciblé.
- Identifier les différentes étapes d'une leçon d'éveil historique.
- Créer une leçon d'éveil historique en respectant la démarche scientifique.

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec l'enseignement de l'histoire en primaire et avec la didactique de l'histoire adaptée à ce type d'enseignement. Il permettra aussi, en outre, de revoir brièvement les différents contenus historiques abordés en classe de primaire à travers la ligne du temps.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- ☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CHAPELLE P. (2008) En classe j'utilise... les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode.
- DALONGEVILLE A. (1995) Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A. (1989) Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009) La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge. Altiora-Averbode.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours. Altiora-Averbode.
- Programme de la Communauté française et référentiel de compétences

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Renf.Hist	10 %				90 %		Report	90 %	

Autres (à préciser) :

L'examen consiste en la remise d'un travail le jour de l'examen.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail à remettre à distance.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Renf.Scién	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : marie-claude.chagnon@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover en adoptant une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants auront acquis des compétences utiles à la construction de leurs activités scientifiques pour les stages dans l'enseignement fondamental.

Les étudiants seront en mesure de réinvestir la démarche scientifique dans leurs préparations et dans une pédagogie active. À cet effet, les étudiants devront acquérir une structuration des activités scientifiques, de nouvelles références bibliographiques, tester des expériences avec esprit critique, chercher du matériel expérimental dans les objets du quotidien, réaliser et présenter des démarches construites à utiliser en classe ainsi que les supports et outils associés (fiche matière, fiches ateliers, protocoles, exercices, présynthèse...).

CONTENU DE L'UE

A travers des activités mises en place, les étudiants devront acquérir des démarches et ressources utiles à la **construction d'activités scientifiques ayant comme public cible les élèves de l'école primaire** : construction de la démarche scientifique en classe autour de questions scientifiques choisies en raison de leur présence dans le programme des maîtres de stage et dans les Socles de compétences.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

En plus de divers manuels de sciences au primaire, nous utiliserons des ressources variées :

La fondation « La main à la pâte » <https://www.fondation-lamap.org/>

L'ASBL Hypothèse <http://www.hypothese.be/>

Ainsi qu'une multitude de supports extraits d'écrits venant de divers didacticiens (A. Giordan, Astolfi, M. Thouin, R. Toussaint, L. Sauvé, E. Blanquet...). L'étudiant prendra note des conseils didactiques qui leur seront fournis par l'enseignant en fonction des questions posées, il n'est donc pas possible d'établir préalablement une bibliographie exhaustive.

Primaire : éveil - initiation scientifique - Les êtres vivants, cycle 8-12

<http://www.enseignement.be/index.php?page=24272&navi=629>

Primaire : éveil - initiation scientifique - Energie/matière/air-eau-sol, cycle 8-12

<http://www.enseignement.be/index.php?page=25259&navi=631>

Primaire : éveil - initiation scientifique - Les TICE au service d'initiation scientifique

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26080&navi=2948>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Renf.Scien	10 %					90 %	Report		90 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail annuel et un examen oral effectué exclusivement à distance.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Renf.Math	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : michele.balcaen@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique (grandeurs).
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. À l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

- Les nombres :

- Propriétés des 4 opérations fondamentales
- Calculs écrits et mentaux

- Le sens des opérations fondamentales
- Diviseurs et multiples ; caractères de divisibilité, décomposition d'un nombre en facteurs premiers ; PPCM, PGCD
- Géométrie :
 - Éléments fondamentaux, les angles
 - Les surfaces planes limitées : disques, polygones (les triangles, les quadrilatères, ...)
- Grandeurs :
 - Système métrique
 - Formules d'aire et de périmètre des quadrilatères, polygones, cercle et disque
- Problèmes :
 - Partages inégaux
 - Grandeurs proportionnelles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours
 ☒ E-Learning
 ☐ Dias projetées
 ☐ Documents de travail
 ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les mathématiques à l'école primaire X. Roegiers (1et2) éd. De Boeck
- Lexique mathématique de base. éd. De Boeck
- Pas sorcier les mathématiques, référentiel de 6ème primaire. éd. Van In.
- Apprentissages mathématiques et résolutions de problèmes Ermel éd. Hatier
- Enseigner les mathématiques à l'école. Hachette éducation
- Collection Galaxie Math Ed. Van In
- Contrat Math J. Van Roy, W. Nouten, W. Van Roy, éd. Wolters Plantyn
- Résoudre des problèmes : pas de problèmes ! 8/10 ans, ou 10/12 ans, I. Demonty, A. Fagnant, M. Lejong, Ed. De Boeck
- Collection Math et sens, Guide méthodologique et documents reproductibles. Ed De Boeck.
- Les maths à la découverte des sciences. éd. Hachette
- Dico des mathématiques S Baruck Ed. Seuil
- Collection Faire des maths. Ed. Erasme
- www.enseignement.be
- Le site de la Khan Academy

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Renf.Math	5 %				95 %		Report	95 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour l'examen de juin, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un oral via Teams.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Renf.Fran	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : nathalie.lecleir@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - ***Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.***

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - ***Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.***

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de la discipline « français ».
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la branche « français ».
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Faire preuve d'une orthographe excellente (règles d'orthographe grammaticale de base et VOB).
- Donner la nature et la fonction de mots ou de groupes de mots au sein d'un texte (phrase simple et complexe).
- Maîtriser la didactique des principales matières enseignées dans la discipline « français » à l'école primaire (conjugaison, grammaire, orthographe, vocabulaire, savoir-lire).
- Posséder une vue d'ensemble des caractéristiques de la littérature de jeunesse pour les 8-12 ans (via une liste de romans à lire à domicile).
- Maîtriser une liste de verbes à pouvoir conjuguer à tous les modes et tous les temps, aux voix active et passive.

CONTENU DE L'UE

Par le biais d'informations théoriques dispensées par l'enseignant, de lectures personnelles, d'exercices réalisés en classe ou à domicile, les étudiants auront la possibilité de revoir les principales matières enseignées aux cours de français B1 et B2 afin d'effectuer une remise à niveau.

L'activité d'apprentissage sera centrée sur :

- L'orthographe,
- La grammaire,
- La conjugaison,
- La didactique du français,
- La littérature de jeunesse.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours distribuées aux étudiants au cours de l'année)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Le nouveau Bescherelle.1 L'art de conjuguer (dictionnaire de 12000 verbes), Paris, Hatier, 1980
- BRAUN A., CABILLAU J-F., Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte., Bruxelles, Plantyn, 1993
- Une liste de romans de jeunesse sera fournie aux étudiants lors du premier cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Renf.Fran	10 %				90 %		Report	90 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail à distance.

Volume en Crédits : 3 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MATH-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : veronique.reekmans@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n° 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants devront être capables de :

- Maitriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire et les intégrer (et résoudre) dans des situations problèmes.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique (grandeurs).
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, donner du sens aux apprentissages.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques. Il faudra bien faire la différence entre connaître et comprendre.

Étude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes (compléments et/ou suite des contenus vus en bloc 1 et bloc 2)

- Nombres : méthodologie du nombre
- Solides et Figures : Les solides : définitions ; classifications ; constructions des développements, les transformations du plan
- Grandeurs : Les solides : volumes...
- Problèmes : représentation problème, Méthodologie des problèmes : comment les rendre plus accessibles aux enfants
- Traitement des données : méthodologie des problèmes, lecture, interprétation et construction de tableaux de données et de graphiques (diagrammes), notion de statistique descriptive, dénombrement et probabilités simples.

Ces matières seront aussi abordées sous l'angle de l'enfant (méthodologie dans chaque chapitre)

Chaque chapitre contient des applications réalisables à l'école primaire ainsi que de la méthodologie sur les sujets abordés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les mathématiques à l'école primaire X. Roegiers (1et2) éd. De Boeck
- Lexique mathématique de base. éd. De Boeck
- Pas sorcier les mathématiques, référentiel de 6ème primaire. éd. Van In.
- Apprentissages mathématiques et résolutions de problèmes Ermel éd. Hatier
- Enseigner les mathématiques à l'école. Hachette éducation
- Collection Galaxie Math Ed. Van In
- Contrat Math J. Van Roy, W. Nouten, W. Van Roy, éd. Wolters Plantyn
- Résoudre des problèmes : pas de problèmes ! 8/10 ans, ou 10/12 ans, I. Demonty, A. Fagnant, M. Lejong, Ed. De Boeck
- Collection Math et sens, Guide méthodologique et documents reproductibles. Ed De Boeck.
- Les maths à la découverte des sciences. éd. Hachette
- Dico des mathématiques S Baruck Ed. Seuil
- Collection Faire des maths. Ed. Erasme
- www.enseignement.be
- Le site de la Khan Academy

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-3		15 %			85 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'examen de janvier consiste en un travail écrit à rendre sur la partie méthodologie du cycle 2. Les modalités seront expliquées par le professeur.

Pour l'examen de juin, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un oral via Teams.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : FRAN-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : anne.housen@hech.be	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 5 - Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ disciplinaire « français »
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline française
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 - Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...

- s'approprier et maîtriser une série de contenus, concepts, notions, démarches et méthodes en lien avec l'enseignement du français aux cycles 2 et 4 ;
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français en lien avec l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2 ;
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les moyens didactiques et l'évaluation ;
- établir des liens entre les différents référents officiels (les Décrets, les Socles de compétences, les programmes) pour construire une action réfléchie ;
- créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs ;
- mettre en question, approfondir ses connaissances et ses pratiques ;
- actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

CONTENU DE L'UE

L'activité « Français y compris la didactique spécifique de la discipline » vise...

- l'acquisition de compétences et de savoirs liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français aux enfants inscrits au 2e cycle de l'enseignement primaire, en lien avec la réalisation du stage en 1^{re} et/ou 2^e année primaire en fin de premier quadrimestre.

Les contenus de cette première partie d'activité seront essentiellement orientés vers l'exploration du champ didactique spécifique à l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture en 1^{re} et 2^e années primaires. Une réflexion sera également menée sur les aspects des savoir-parler / savoir-écouter en lien avec ce niveau d'enseignement. Les apprentissages typiques de ce niveau seront mis en lien avec ceux des niveaux antérieur et ultérieur, afin de mieux en comprendre les enjeux.

- l'approfondissement de compétences et de savoirs liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français aux enfants de l'enseignement primaire, en lien avec la réalisation du stage au cycle 4, en fin de second quadrimestre.

Les contenus de cette seconde partie d'activité seront consacrés à l'approfondissement d'aspects didactiques liés au développement des quatre compétences langagières chez les enfants du primaire. Ils pourront varier en fonction des besoins observés chez les étudiants et mettront à l'honneur des activités d'enseignement du français moins traditionnelles.

Les aspects méthodologiques et didactiques seront abordés à partir de repères théoriques, d'exercices d'observation et de comparaison d'activités existantes, de mises en situation et de construction (collective ou en autonomie) d'activités destinées aux enfants. Cette activité s'articulera de façon étroite avec les ateliers de formation professionnelle et la préparation des stages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-3			50 %			50 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

Les étudiants qui ne réalisent pas leurs stages l'année où cette activité figure à leur programme pourront être invités par les enseignants à tester sur le terrain les préparations de leçons qui seront demandées dans le cadre de l'activité, en vue d'en proposer par la suite une analyse réflexive étayée par la pratique.

En cas d'évaluation distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : GÉO-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : vincent.vanderheyden@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Exercer les savoir-faire et utiliser les savoirs géographiques abordés à l'école primaire.
- Concevoir des leçons respectant la concordance correcte entre compétence, objectif, méthode et évaluation.

CONTENU DE L'UE

À l'aide des Socles de compétences et des Programmes des études de l'enseignement fondamental, par le biais d'analyses de cartes, d'images géographiques, de représentations spatiales et/ou d'observations de terrain, les étudiants sont amenés, sur des thématiques diverses, à : formuler un objectif d'apprentissage, identifier une compétence à travailler, la traduire en termes de tâche(s) à réaliser, choisir une démarche méthodologique. Ils doivent, en outre, imaginer une situation mobilisatrice (défi, situation problème...) et concevoir une évaluation en concordance avec la compétence ciblée et l'objectif d'apprentissage visé.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- ☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentée progressivement en cours d'année

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (selon les besoins des apprenants) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-3	30 %			(30 %)	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail en autonomie.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : HIST-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : cecile.gretry@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Développer et maîtriser des outils afin de réaliser des dispositifs pédagogiques et adopter un regard critique par rapport à ceux-ci.
- Découvrir et exploiter des albums jeunesse permettant le développement des notions de temps.
- Découvrir et créer des outils adaptés permettant l'acquisition des notions de temps chez les enfants.

CONTENU DE L'UE

- Étude de notions théoriques relatives au développement du temps chez les enfants de 5 à 8 ans.
- Didactique de l'éveil historique appliquée au cycle II de l'enseignement primaire.
- Didactique de l'éveil historique appliquée au cycle IV de l'enseignement primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour le cycle II :

GUICHARD, F., GUICHARD, J. (2011). Le temps. Paris : Ed. Hachette.

GUERITTE-HESS, B., (2011). L'enfant et le temps. s.l. : Ed. Le pommier.

LACOMBE, J. (1996). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelle., Outils pour enseigner. Bruxelles : De Boeck.

LACOMBE, J. (1996). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles. Outils pour enseigner. Bruxelles : De Boeck.

DUCRET, J.-J. (2005). La ligne du temps. Enquête psychologique. Genève : SRED.

NOREAU, D., GAGNÉ, P.P. (2005). Le langage du temps. Montréal : Ed. Chenelière éducation.

CHAPELLE, P., (2008). En classe, j'utilise ...les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode : Ed. Averbode.

LOISON, M. (sous la dir. de), (2003). Préparer à l'histoire au cycle II. Coll. Outils pour les cycles. Lille : CDDP.

HUBER, M. (2005). Situations-problèmes pour enseigner l'espace et le temps au cycle 2. Paris : Hachette Education.

Pour le cycle IV :

DARON, N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen-âge. Averbode : éd. LaborEducation / Averbode, coll. Eveil&Moi, Histo5. (+ fichiers d'exercices)

DARON, N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009). La vie des hommes et des femmes du moyen-âge à nos jours. Averbode : éd. LaborEducation / Averbode, coll. Eveil&Moi, Histo6. (+ fichiers d'exercices)

LAMBIN, J.M. (2006). L'Antiquité. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006). Le Moyen-âge. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Les Temps modernes. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Le XIXe siècle. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Le XXe siècle et notre époque. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

SAÏSSE, CH. (2006). La Préhistoire. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

Voir : bibliographie-webographie exhaustive du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-3	30 %			20 %	50 %		50 %	50 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit (éventuellement sous forme de travail à remettre) à distance.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : SCIEN-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : marie-claude.chagnon@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover en adoptant une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants auront acquis des compétences utiles à la construction de leurs activités scientifiques pour les stages dans l'enseignement fondamental.

Les étudiants seront en mesure de :

- Développer des démarches spécifiquement scientifiques (manipulation/expérimentation, observation et modélisation, recherche sur documents, analyse des conceptions et des concepts), variées et choisies selon les cycles du primaire, les contextes particuliers et les thèmes de sciences ou de technologie abordés dans le programme du fondamental ;
- Construire des activités d'éveil scientifique ou de technologie, y compris leur évaluation (leçons complètes), et réaliser leur préparation écrite ;
- Enrichir leurs connaissances scientifiques et technologiques, ainsi que leur référentiel bibliographique, leur permettant de construire des supports et des outils didactiques pertinents, adaptés et variés.

CONTENU DE L'UE

A travers des activités mises en place, les étudiants devront acquérir des démarches et ressources utiles à la **construction d'activités scientifiques variées pour leur stage** dans l'enseignement :

Initiation aux étapes de la démarche scientifique, construction de cette démarche en classe autour de questions scientifiques choisies en raison de leur présence dans le programme et dans les Socles de compétences.

(Quelques exemples possibles laissés au choix de l'enseignant et des saisons : le monde vivant : biodiversité et sa classification phylogénétique ; éducation pour la santé et corps humain : la digestion et l'alimentation durable, la respiration, la reproduction humaine et animale, les cinq sens, l'écologie et l'environnement ; la technologie : l'énergie, le son et la lumière, la mécanique et la transmission du mouvement...)

Les étudiants vont vivre la découverte des étapes de la démarche scientifique : mise en questionnement (défi, objet mystère, question) ; prise des représentations initiales ou hypothèses ; sélection des pistes d'investigation ; phase de recherche ; mise en place d'ateliers expérimentaux ou autres moyens (ressources vidéo ou sonores, sortie de terrain, musées, documents référentiels...) permettant de répondre aux questions posées, construction d'une synthèse et d'une autoévaluation d'activités mises en place en cours ou en stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

En plus de divers manuels de sciences au primaire, nous utiliserons des ressources variées :

La fondation « La main à la pâte » <https://www.fondation-lamap.org/>

L'ASBL Hypothèse <http://www.hypothese.be/>

Ainsi qu'une multitude de supports extraits d'écrits venant de divers didacticiens (A. Giordan, Astolfi, M. Thouin, R. Toussaint, L. Sauvé, E. Blanquet...).

L'étudiant prendra note des conseils didactiques qui leur seront fournis par l'enseignant en fonction des questions posées, il n'est donc pas possible d'établir préalablement une bibliographie exhaustive.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie	☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Ateliers, travaux de groupe	☒ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SCIEN-3	10 %			10 %		80 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en une présentation commentée des travaux et un examen oral effectués exclusivement à distance.

Volume en Crédits : 16 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : TFE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : marie-noelle.demoulin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

- Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
- Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
- Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
- Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
- Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
- Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
 - a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
 - b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
 - c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
 - d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maîtrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.

Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- ...

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études*. HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de remise du TFE (lieu et canal de dépôt, version papier ou numérique, etc.) ainsi que de défense orale (présentielle ou distancielle) pourraient être adaptées et - le cas échéant - communiquées via note de service, sans pour autant adapter les mentions du présent Profil d'enseignement.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MÉTIC-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : carine.latour@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :

- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- « Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
 « La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
 « Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.
 « Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
 « Compétence Micro » : www.compétence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-3	(30 %)	70 % (voire 100 %)					(Report)	70 % (voire 100 %)	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section ne pouvait octroyer de dispense externe pour l'ensemble de l'UE, l'étudiant(e) de la Passerelle PP serait dispensé(e) de la réalisation des TP prévus au terme de chaque module, si elle/il peut faire valoir ses connaissances acquises dans le domaine des TICE durant ses précédentes années de formation ou d'expériences professionnelles. Cette demande doit être adressée au professeur en début d'année.

Dans le cas où l'étudiant(e) de Passerelle se voit accorder la dispense pour ses TP, il ou elle sera tenu(e) de réaliser uniquement son site internet. Celui-ci constituera alors l'examen écrit du cours évalué à concurrence de 100%.

Le cahier des charges de ce projet sera alors identique à celui des étudiants de B3 Primaire.

L'étudiant(e) qui n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, sera qualifié(e) d'Absent(e).

En cas d'échec pour le site, l'étudiant (e) doit représenter, en seconde session, son projet réactualisé avec le même logiciel imposé.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MDiff-a	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : dominique.hannon@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants sauront construire et mener des activités d'apprentissage pour la 1^{ière} année primaire ordinaire, particulièrement l'apprentissage du nombre et de la lecture/écriture. Ils seront capable de justifier leur choix méthodologiques.

CONTENU DE L'UE

L'apprentissage adaptée à la première année primaire en tenant compte des concepts théoriques abordés aux cours :
- le triangle pédagogique,

- les stratégies d'enseignement-apprentissage,
- les principes d'apprentissage.

Les principes pédagogiques de base pour l'apprentissage du nombre et de la lecture en première année primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Teams)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir notes de cours : les références seront données au fur et à mesure du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MDiff-a		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation distancielle, l'étudiant rendra un travail écrit sur la plateforme Teams.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : NEUTR	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
 7(d) : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".

L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :

- souci de diffuser une information critique ;
- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- ☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Observation de pratiques / de terrain |
| ☒ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR				100 % *			100 % *		

Autres (à préciser) :

* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dispositif et l'évaluation seront identiques qu'ils se déroulent en présentiel ou à distance, en regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MDiff-b	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : dominique.hannon@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants sauront construire et mener des activités d'apprentissage pour les cycles 3 et 4 de l'enseignement primaire ordinaire, particulièrement les méthodes actives et la pédagogie par thèmes et projet. Ils seront capable de justifier leur choix méthodologiques.

CONTENU DE L'UE

Approfondir :

- les stratégies d'enseignement-apprentissage,

- les principes d'apprentissage
- la pédagogie par thèmes et par projets

Les principes pédagogiques de base pour l'apprentissage au DS et DM.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Teams)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir notes de cours : les références seront données au fur et à mesure du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra ☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie ☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MDiff-b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation distancielle, l'étudiant remettra un travail écrit sur la plateforme Teams.

Volume en Crédits : 0 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Dida-EPC	
Secteur : Sciences humaines et sociales	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Optionnel
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :	
☒ Non ☐ Oui (...)		☒ Non ☐ Oui ()	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :		☒ Non ☐ Oui (...)	
Langue d'enseignement :		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :	
☒ Français ☐ Autre (...)		geraldine.brausch@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (2a) ; mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence (2b) ; s'inscrire dans le cadre déontologique de la profession (2c) ; mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté (2d) ; collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a) ; s'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b).
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a) ; Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a) ; Mettre en œuvre des dispositifs didactiques (5c) ; Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (5d).
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (6a) ; Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (6b) ; Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants (6c).
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante (7a) ; Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages (7b) ; Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe (7c) ; Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves (7d).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Expliquer l'historique du cours de philosophie et citoyenneté en FWB.
- Maîtriser la distinction entre les divers modes de pensée (mythos, logos, doxa), leurs présupposés et enjeux sur les plans intellectuel, moral/éthique et politique et in fine la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

- Adopter une attitude critique : interroger effectivement ses propres représentations, convictions et opinions et leurs impacts ; s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations (EAM-EAI) ; participer à des débats d'idées et des ateliers philosophiques ; etc.
- Activer les compétences de la démarche philosophique (mettre en question ses propres évidences, s'étonner, formuler une question philosophique, argumenter, conceptualiser, etc.)
- Activer les compétences de la démarche démocratique et citoyenne (s'interroger sur le juste et l'injuste, distinguer légitimité et légalité, débattre et décider collectivement, se positionner, mettre en place un projet, coopérer, etc.)
- Comprendre et expliquer le cadre défini par le programme du CPC (Cours de Philosophie et Citoyenneté) et l'objectif fondamental de celui-ci (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) ; comprendre et maîtriser les 4 chapitres du programme et leurs compétences de base.
- Chercher, découvrir et s'appropriier des outils pédagogiques et méthodes permettant de développer les 5 types d'autonomie du programme. Mettre en place des dispositifs pédagogiques en ce sens lors des stages.
- Concevoir des pratiques démocratiques au sein même de l'institution scolaire et/ou avec l'environnement scolaire pour développer chez et avec l'enfant son rôle de citoyen et implémenter la démocratie dans l'école (développer le droit de participation de l'enfant au sein de l'école).
- Adopter la posture propre à l'enseignant du CPC : défense et application des principes démocratiques (liberté, égalité, respect des pratiques culturelles et convictionnelles, neutralité, pluralité, co-construction), défense et application d'une éducation bienveillante (écoute active, ouverture et accueil, confiance en soi et en l'autre, refus de tout mépris et de toute forme de maltraitance, considération de l'élève comme un être humain et un partenaire à part entière), animation plutôt qu'enseignement, exigence intellectuelle, etc.
- Remarque : ces objectifs poursuivent et activent le travail effectué dans d'autres cours (PHILO, ATDC, APDC, EPIST, NEUTR, ...) qu'ils soient propres à la Passerelle ou à la formation Préscolaire antérieure.

CONTENU DE L'UE

Après une présentation de ce que sont l'EPC et le CPC, le cours alternera entre des développements théoriques ou méthodologiques, et des ateliers pratiques ou réflexifs, afin de faire voir et vivre de manière concrète les démarches philosophiques et critique d'une part, citoyenne et démocratique d'autre part - et leur lien fondamental. Les 4 chapitres du programme seront eux aussi découverts et analysés à partir d'exercices et d'animations. Ceux-ci constitueront une porte d'entrée vers le monde des méthodes et outils pédagogiques du CPC (méthodes de l'atelier philosophique, techniques du débat d'idées, outils de l'EAM, de la pédagogie interculturelle (cf. ATDC et APDC), de la pratique démocratique à l'école, etc.). L'étudiant devra partir explorer ce monde pour ensuite le mettre en pratique (lors du cours puis lors des stages). Le cours préparera en outre l'étudiant à la posture spécifique du maître de CPC et à la préparation de leçons propres à ce cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Activités extra-muros)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC.
- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.
- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, ...), etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNC-D-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Observation de pratiques / de terrain |
| ☐ Exposé par l'étudiant(e) | ☐ Résolution de problèmes |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Activités en laboratoire | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Ateliers, travaux de groupe | ☐ Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dida-EPC				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les modalités de l'évaluation restent identiques, qu'elle se déroule à distance ou en présentiel.